



Fédération Française de Twirling Bâton

Communiqué d'informations

Mai 2014

N°15

SOMMAIRE

Informatisation des compétitions

Respecter les décisions de l'arbitre

Ministère des Sports

Trophées AFCAM

AGENDA

Finale N3
14 et 15 juin 2014
à Poitiers

Coupe d'Europe
10 au 13 juillet 2014
à Würzburg (Allemagne)

Championnat du Monde
7 au 10 août 2014
à Nottingham (Angleterre)

AGENDA FEDERAL

Bureau Fédéral
21 juin 2014
à Mérignac

Comité Directeur
6 juillet 2014
à Mérignac

Informatisation des compétitions

Dans le cadre de l'informatisation des compétitions, le service informatique a réalisé des tests sur deux compétitions lors des demi-finales pour une mise en application sur les 3 finales :

- ½ N1 à Gien
- ½ N2 à la Rochelle
- Finales N1, N2 et N3

Le but est de quantifier et mesurer la possibilité de dupliquer à grande échelle ce système informatique.



Respecter les décisions de l'arbitre

Vous trouverez ci-dessous un extrait de la Charte d'éthique et de déontologie du sport français qui doit s'appliquer de la même manière auprès de nos tables de jury.

« L'arbitre, le juge sportif et, par extension, l'officiel est le directeur de jeu. L'arbitre est le garant de l'application de la règle et à ce titre, il remplit une fonction indispensable en l'absence de laquelle il n'y aurait pas de jeu.

Il peut commettre des erreurs d'appréciation (tout comme le pratiquant) qui doivent impérativement être admises comme des aléas du jeu. Celles-ci ne doivent pas être discutées et ne doivent évidemment jamais donner lieu à des réactions excessives, injurieuses ou violentes.

Respecter les décisions de l'arbitre est une condition indispensable au bon déroulement des compétitions et, plus largement, à la bonne image de la discipline.

De plus, l'arbitre est un acteur du sport à part entière et il doit être perçu de cette façon. Il est un membre des institutions sportives dont il fait partie intégrante, notamment du club auquel il adhère. Il n'y a pas lieu de catégoriser l'arbitre ni de considérer qu'en raison de sa fonction, son statut est différent des autres acteurs du sport. Une telle perception peut nuire à la bonne assimilation du rôle de l'arbitre. »

Ministère des Sports

Najat Vallaud-Belkacem a été nommée ministre de la Jeunesse et des Sports dans le nouveau gouvernement. Elle remplace ainsi Valérie Fourneyron et occupera également les fonctions de ministre des Droits des femmes et de la Ville.



C'est lors de la 29ème Assemblée Générale de l'Association Française du corps arbitral multisports (AFCAM) que de nombreuses récompenses ont été remises aux arbitres et aux juges.

Deux personnes ont été récompensées pour le Twirling Bâton :

- Alexanne DE GRENIER, juge N1
- Jean Claude BERTHIER, Président de Jury

Trophées AFCAM